Documents susceptibles d'être utilisés ou interdits
lors de l'examen d'entrée au C.R.F.P.A.
(session 2026 – épreuves orales d'admission)

Les candidats peuvent utiliser les codes annotés mais non les codes commentés. Ils peuvent également utiliser les recueils (ou impressions tirées de sites Internet officiels) de textes réglementaires, législatifs et constitutionnels nationaux et de normes européennes et internationales. Les candidats dont la langue maternelle n'est pas le français peuvent utiliser un dictionnaire bilingue. Aucun autre document n'est autorisé, notamment les reproductions de circulaires, de conventions collectives et de décisions de justice. Les documents autorisés pourront être surlignés ou soulignés, y compris sur la tranche, et plus généralement tous signes pourront y être ajoutés (accolades, flèches, croix, etc.) pourvu que ces signes n'ajoutent aucun contenu aux textes reproduits. Les onglets, marque-pages ou signets sont autorisés pourvu qu'ils soient vierges.

Avertissement :

Les « suppléments » aux *Codes, parfois proposés par les éditeurs pour tenir compte d'une réforme importante, entrent dans le champ des documents autorisés aux mêmes conditions que le Code qu'ils complètent. Ils ne doivent donc contenir aucun commentaire.*

- **DOCUMENTS AUTORISÉS**

=> Les étudiants **peuvent** utiliser les Codes suivants :

- Code de l'action sociale et des familles : GrangisFrance (sur Amazon)
- Code administratif : Dalloz (dernière édition 2013, mais épuisée)
- Code des assurances : Journal Officiel ; GrangisFrance (sur Amazon)
- Code civil :
 * Dalloz et LexisNexis. Le supplément proposé par Dalloz en 2021 pour tenir compte des réformes concernant le droit des sûretés et celui des procédures collectives, qui ne contient que des textes, est donc autorisé. En revanche, le supplément proposé par le passé à l'occasion de la réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations n'est pas autorisé, puisqu'il contient des analyses et commentaires sous articles.

- Code de la commande publique : gratuitement téléchargeable et annoté : https://jus-clinicum.fr/code-de-la-commande-publique-annote/
- Code de commerce : Dalloz, LexisNexis, Journal officiel (ce dernier sans annotation)
- Code de la consommation : Lexisnexis, GrangisFrance (sur Amazon)
- Code constitutionnel et des droits fondamentaux : Dalloz
- Code de la défense : Journal Officiel
- Code du domaine de l'État : Journal Officiel
- Code de droit international privé (français) : Bruylant
- Code de droit de l'Union Européenne : Bruylant (dernière éd. 2014), Larcier (nouvelle édition 2021)
- Code des douanes national et communautaire : Journal officiel
- Code de l'éducation : Journal Officiel

- Code électoral : Journal Officiel ou Berger-Levrault (à l'exclusion de la version commentée)
- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : *in* Code pénal Dalloz, Journal Officiel ; *GrangisFrance* (éd. 2022, Amazon**)**
- Code de l'environnement : Journal Officiel
- Code de l'expropriation : *in* Code administratif Dalloz, Journal Officiel
- Code fiscal : Lefevbre Dalloz
- Code forestier : Journal Officiel
- Code général des collectivités territoriales : Dalloz, Journal Officiel
- Code général de la fonction publique : Journal officiel ; Amazon (auteur Stéphane Matthey) ISBN-13- 979-8305622362 (si ce Code comporte une introduction, la ou les pages concernées doivent être arrachées par le candidat).
- Code général des impôts : Dalloz, LexisNexis, Revue Fiduciaire
- Code général de la propriété des personnes publiques : Journal Officiel
- Code des impositions sur les biens et les services : Journal officiel
- Code du patrimoine : Journal Officiel
- Code pénal : Dalloz, Lexisnexis, Prat, Journal Officiel (ces deux derniers sans annotation)
- Code pénitentiaire : Dalloz - supplément du Code de procédure pénale ; Lexisnexis, *in* Code de procédure pénale, Journal officiel
- Code de procédure administrative : Lexisnexis
- Code de procédure civile : Dalloz, LexisNexis, Journal Officiel (ce dernier sans annotation)
- Code des procédures civiles d'exécution : *in* Code de procédure civile (Dalloz, Lexisnexis)
- Code de procédure pénale : Dalloz, LexisNexis, Journal Officiel (ce dernier sans annotation).
- Livre des procédures fiscales : *in* Code général des impôts LexisNexis, Journal officiel
- Code de la propriété intellectuelle : Journal Officiel, GrangisFrance (sur Amazon)
- Code des relations entre le public et l'administration : Lexisnexis, Journal Officiel, GrangisFrance (sur Amazon)
- Code de la route : Journal Officiel
- Code de la santé publique : Dalloz
- Code de la sécurité intérieure : *in* Code administratif Dalloz, *in* Code pénal Dalloz, Journal Officiel (ce dernier sans annotation)
- Code de la sécurité sociale : Dalloz, LexisNexis
- Code des sociétés : LexisNexis
- Code du travail : Dalloz, LexisNexis, Journal Officiel, Prat (ces deux derniers sans annotation)
- Code des transports : Journal Officiel
- Code de l'urbanisme : Journal Officiel

=> En outre, les étudiants **peuvent** se référer aux dernières éditions des recueils de textes suivants :

- *La Constitution de la Vème République*, Gualino
- *Convention européenne des droits de l'homme*, Conseil de l'Europe, Électre
- J. Andriantsimbazovina, *Code des droits de l'Homme et des libertés fondamentales*, Lexisnexis
- Ph. Bachère et J.-E. Gicquel, *Les grands textes de la déontologie de la vie publique*, LGDJ
- P. Cassia, *Les grands textes de procédure administrative contentieuse, Dalloz, et son supplément : Annotations du Code de justice administrative*, Dalloz.
- S. Clavel et E. Gallant, *Les grands textes de droit international privé*, Dalloz
- E. Decaux, *Les grands textes internationaux des droits de l'homme*, La Documentation française
- P.-M. Dupuy et Y. Kerbrat, *Grands textes de droit international public*, Dalloz
- V. Heuzé, B. Remy, *Les textes fondamentaux du droit international privé. Textes français et internationaux*, LGDJ Lextenso éditions
- C. Kaddous et F. Picod, *Traité sur l'Union européenne. Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne*, LexisNexis
- C. Kaddous et F. Picod, *Union européenne – Recueil de textes*, LexisNexis/Stämpfli éditions
- F.-X. Priollaud et D. Siritzky, *Les traités européens après le traité de Lisbonne. Textes comparés*, La Documentation française
- J. Robert et H. Oberdorff, *Libertés fondamentales et droits de l'Homme. Recueil de textes français et internationaux*, Montchrestien, Lextenso éditions
- D. Soldini, *Les grands textes des libertés et droits fondamentaux*, Dalloz

DOCUMENTS INTERDITS

Sont **EXCLUS** :

- certains recueils de textes :

- L. Dubouis et Cl. Gueydan, *Grands textes du droit de l'Union européenne*, Dalloz
- *La Constitution de la République française*, Dalloz, coll. À savoir (introduction par F. Mélin-Soucranamien)
- *La Convention européenne des droits de l'homme*, Dalloz, coll. À savoir (introduction par F. Moderne)

- **Tous les Codes numériques** accessibles en ligne via les sites Internet des éditeurs mentionnés

- Tous les Codes **commentés**, ainsi que les Mégacodes Dalloz, les Codes Dalloz Expert, et notamment les Codes suivants :

- Code de l'action sociale et des familles : Dalloz
- Code des associations et fondations : Dalloz
- Code des assurances : Dalloz, Lexixnexis

- Code de l'avocat : Dalloz
- Code des baux : Dalloz, LexisNexis
- Code de la commande publique : Dalloz, Lexisnexis, Berger-Levrault, Le Moniteur (auteur : Nicolas Charrel) ; « Code de la commande publique à jour au 01/07/21 : en schémas pour une lecture claire Broché – 19 août 2021 », ISBN-13, 979-854843466 (auteur Guy Joubert), sur Amazon. Rem. : l'ouvrage de G. Joubert n'est pas commenté, mais le Code de la commande publique est présenté « *en schémas pour une lecture claire de textes parfois difficiles d'accès.* (…). *L'objectif de l'auteur est de rendre accessible au plus grand nombre l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 modifiée et le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 modifié dont les rédactions sont conservées*. ».
- Code de la communication : Dalloz
- Code de la compliance : Dalloz
- Code de la consommation : Dalloz
- Code constitutionnel : Lexisnexis
- Code de la cybersécurité : Dalloz
- Code de la construction et de l'habitation : Dalloz, Lexisnexis
- Code de la copropriété : Dalloz, LexisNexis
- Code de droit social européen : LexisNexis Litec
- Code des douanes national et communautaire : LexisNexis
- Code de l'éducation : Dalloz, Lexisnexis,
- Code électoral : LexisNexis, Dalloz
- Code de l'énergie : Dalloz, LexisNexis
- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : Dalloz, LexisNexis
- Code des entreprises en difficulté : Lexisnexis
- Code de l'environnement : Dalloz, Lexisnexis
- Code de l'expropriation : Dalloz, Lexisnexis
- Code général des collectivités territoriales : Lexisnexis
- Code général de la fonction publique : Dalloz, LexisNexis, EPIDIT ISBN : 9782375830055, éd. 2022, sur Amazon. Ce dernier ouvrage est en principe interdit, sauf si les étudiants arrachent la page d'introduction qui retrace le contexte de la réforme.
- Code général de la propriété des personnes publiques : Dalloz, Lexisnexis
- Code de justice administrative : Dalloz, LexisNexis, Le Moniteur
- Code de la justice pénale des mineurs : Dalloz
- Code des marchés publics et autres contrats : Dalloz
- Code monétaire et financier : Dalloz, Lexisnexis
- Code du numérique : Lexisnexis
- Code du patrimoine : Dalloz
- Code des procédures civiles d'exécution : Dalloz
- Code des procédures collectives : Dalloz
- Code de procédure fiscale : Dalloz
- Code de la propriété intellectuelle : Dalloz, LexisNexis
- Code de la protection des données personnelles : Dalloz
- Code rural et de la pêche maritime, code forestier : Dalloz, LexisNexis
- Code des relations entre le public et l'administration : Dalloz
- Code de la route : Dalloz, LexisNexis
- Code de la santé publique : LexisNexis
- Code de la sécurité intérieure : Dalloz, Lexisnexis
- Code des sociétés : Dalloz

- Code du sport : Dalloz, LexisNexis
- Code du tourisme : Dalloz, LexisNexis
- Code des transports : Dalloz, Lexisnexis
- Code de l'urbanisme : Dalloz, Lexisnexis
- Législation TVA annotée (2022) Broché – Livre grand format, 1e éd. 22 nov. 2022, G. Barbabianca, B. Gasparotto, R. Peter, éd. Légitech, sur Amazon.

Enfin, sont également interdits :

- L'usage de documents relatives aux orientations et lignes directrices au niveau européen.
- L'usage de la convention modèle OCDE.

Les ouvrages qui sont ici indiqués comme étant autorisés lors des épreuves de l'examen le sont par référence à leur dernière édition connue. Cette liste ne préjuge donc pas de la conformité de leur prochaine édition, laquelle peut être remise en cause par une évolution du contenu de ces ouvrages.